



© Ivan Thienpont

SP07

Connaitre et protéger LES CHAUVES-SOURIS

INTÉRÊT BIOLOGIQUE ET ESPÈCES VISÉES

Nos chauves-souris sont des mammifères fragiles. Les conditions très strictes nécessaires à leur cycle de vie en font d'excellents indicateurs de la qualité de l'environnement. Nocturnes, elles se déplacent en émettant des ultrasons dont les échos leur donnent une «vision acoustique». Actives de mars à octobre en consommant essentiellement des insectes et des araignées, elles passent l'hiver en léthargie. Les pipistrelles, les plus communes et les plus petites (4 à 6 gr) peuvent consommer jusqu'à 8000 moustiques par mois. Les plus grandes sont le grand murin (17 à 40 g) et la noctule commune (17 à 46 g).



Photos : Fotolia

CONDITIONS MINIMALES

- Augmenter la qualité de leurs terrains de chasse par des haies, des taillis forestiers, des arbres...
- Eviter (en particulier à la tombée du jour, quand elles sont actives) l'épandage de pesticides qui les privent de leur principale source de nourriture et les intoxiquent directement ou par bioaccumulation de substances toxiques dans leur organisme.
- A l'occasion de travaux de rejointoiement, de ravalement de façade ... sur des constructions, ou d'élagage et d'abattage d'arbres, repérer les cavités occupées et celles favorables aux chauves-souris pour les conserver.
- Aménager les bâtiments pour les y accueillir.

- **Ne JAMAIS manipuler ou déranger les chauves-souris, sous peine de porter atteinte à l'intégrité de l'individu et de la colonie.**



La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE

IDÉES FAUSSES À OUBLIER

- Nos chauves-souris ne sucent pas de sang et ne s'accrochent pas dans les cheveux ;
- Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs. Elles ne s'attaquent donc ni aux boiseries ni aux autres matériaux.
- Nos chauves-souris ne construisent pas de nid, n'apportent pas de matériaux, ne transforment pas leur gîte, ne déplacent pas les ardoises, ni les tuiles, n'agrandissent pas les accès.
- Les chauves-souris ne transmettent pas plus de maladies que n'importe quel animal domestique.
- Leur reproduction se limite à un jeune par an, rarement 2. Elles ne risquent donc pas de pulluler.



TRUCS ET ASTUCES

- Si vous constatez que les chauves-souris signalent leur présence de leurs excréments noirâtres, quelques coups de balai suffisent le plus souvent à régler le problème. Par contre, si les déjections sont relativement abondantes et que vous possédez des fleurs ou un potager, récupérez-les : c'est un engrais d'excellente qualité, riche en azote. Et n'oubliez pas que les chauves-souris vous débarrasseront des insectes.
- Si vos murs et/ou vitres situés sous le point d'envol des chauves-souris sont maculés de taches, pour y remédier, il vous suffit de placer une planchette à l'endroit où elles atterrissent et décollent.

- Les chauves-souris sont protégées par la loi et ne peuvent être délogées.



Photos : Fotolia

POUR EN SAVOIR PLUS (GUIDES POUR L'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS)

- http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/combles_clochers_fr.pdf
- http://www.environnement.public.lu/conserv_nature/publications
- http://www.bourgogne-nature.fr/fichiers/gt-11-gtdec2011_1364903205.pdf
- asbl plécotus - plecotus@natagora.be - www.natagora.be/plecotus

MISE EN ŒUVRE

Un espace occupé par les chauves-souris ne l'est pas toute l'année, il est possible de réaliser des travaux à un moment qui permet d'éviter tout risque de dérangement ou de destruction. On distingue les **GITES DE REPRODUCTION** (abris calmes et sombres: arbres creux, ponts, combles ...) occupés d'avril à septembre par les mères et leurs petits (1 jeune par an/femelle). Si une colonie est installée dans un gîte, évitez d'en modifier les accès
➔ commencer les travaux début octobre pour les terminer au plus tard le 30 mars.

En hiver, elles gagnent leurs **GITES D'HIBERNATION** (sites souterrains tranquilles avec une T° douce et constante et une humidité élevée : grottes, mines, caves, fissures dans les murs... ou cavités d'arbres). Elles y hiberneront jusqu'au printemps. Pendant cette période critique, une tranquillité absolue est de rigueur : pas de perturbation sonore ou lumineuse qui les réveillerait, pas de modification des accès qui risquerait de les enfermer vivantes.

➔ Les bâtiments habités :

● Les travaux d'entretien ou de rénovation d'un bâtiment peuvent aussi être l'occasion de favoriser leur installation sous la toiture, dans la charpente, dans l'entre-mur, sous des seuils non rejointoyés ou dans les conduits de ventilation :

- conserver les disjointements occupés et veiller à ne pas emmurer les animaux ;
- optimiser un accès existant ou créer une ouverture adaptée au passage des chiroptères,
- laisser des interstices et des petits espaces creux dans la maçonnerie,
- obscurcir l'espace des combles en noircissant les vitres,
- installer des gîtes artificiels à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment.

● En été, elles peuvent s'installer derrière des volets pour y passer la journée à dormir. Éviter de fermer ces volets si elles sont présentes (avant l'hiver, elles auront quitté ces abris).

● Plusieurs espèces peuvent accéder aux combles par les corniches. Dans les bâtiments récents, des corniches présentent des vides importants pouvant offrir un gîte si des accès à ces vides sont créés en différents endroits (ouvertures discrètes de 2 cm de large ou de haut, sur 10 à 20 cm de long).

➔ Bâtiments à l'abandon

De nombreux lieux déclassés et à l'abandon (blockhaus, caves, remises, bâtiments techniques, WC, transformateurs...) peuvent être aménagés en gîtes à chauves-souris au lieu d'être rasés.

➔ Arbres creux

Certaines chauves-souris arboricoles dépendent des cavités du bois pour la reproduction ou l'hivernage (fissure, écorce décollée, trou de pic...). Le maintien des arbres et branches creux leur est donc favorable.



© : Lorraine Gaumaise

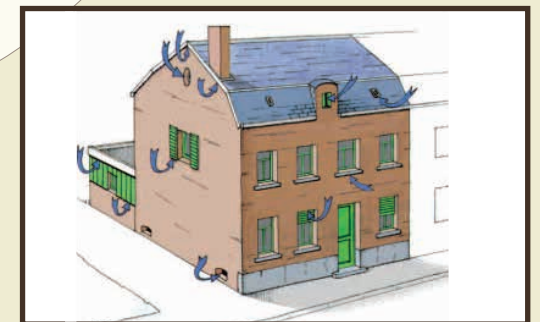
● Longtemps confondues avec les oiseaux, les chauves-souris n'ont pas le modèle anatomique : la surface portante de l'aile n'est pas constituée de plumes mais d'une fine membrane tendue entre le corps, la queue et les quatre membres jusqu'au bout des doigts très allongés (pouces exceptés). Les chauves-souris volent avec leurs mains et méritent donc leur appellation de «chiroptères», littéralement «mains ailées».



● La capture de proies a lieu en vol dès la tombée de la nuit. En une nuit la chauve-souris peut consommer jusqu'à la moitié de son poids. Ce qui représente environ 1kg d'insectes par an. Au repos, elles se positionnent « tête en bas ».



● Les femelles gestantes se rassemblent en colonies « maternité » pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus. Les femelles sont extrêmement exigeantes quant au choix des gîtes de mise bas. Ceux-ci doivent présenter des qualités très strictes et souvent spécifiques dont les principales sont un microclimat très chaud, une quiétude absolue et la proximité de zones de chasse rentables.



● Au cours du XXème siècle, les populations de chauves-souris ont fortement régressé. La raréfaction des gîtes de reproduction et d'hivernation (arbres creux, vieux greniers) et la condamnation des accès aux parties inutilisées des habitations, associées à un manque de nourriture en qualité et quantité suffisantes (dû à l'utilisation massive de pesticides dans l'agriculture et les jardins) en sont largement responsables. Elles ont également beaucoup souffert dans le passé d'une mauvaise image due à leur mode de vie nocturne et à la méconnaissance des hommes à leur égard.

